

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-06

Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage existant

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'une isolation d'un réseau hydraulique de chauffage déjà existant situé hors du volume chauffé.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

L'isolant est de classe supérieure ou égale à 2, selon les règles Th-C de la réglementation thermique.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

20 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unita	ire en kWh cuma	ac / mètre linéaire		
7000	H1	5 000	x	
Zone climatique	H2	4 100		
	H3	2 700		

Longueur (m)	_
L	